LA DÉFENSE

DES VICTIMES DU FASCISME ET DE LA TERREUR BLANCHE

Bulletin hebdomadaire des Groupes d'Action contre la répression

DIRECTION :
55, rue du Fg-Montmartre, Paris-9e
Téléph. : Trudaine 77-41 / 77-42

On est prié de reproduire les articles et informations publiés ici.

3 décembre 1926.

SOMMAIRE DU N° 25.

POLOGNE

ITALIE

POLOGNE

A LA CONNAISSANCE DE L'OPINION FRANÇAISE

L'organe du parti socialiste polonais « Robotnik », du 24 novembre, écrit : « Depuis longtemps existe le projet d'une excursion en France des députés polonais pour rendre visite aux députés français qui, sous la présidence du camarade Locquin, séjournèrent l'année dernière en Pologne. Dernièrement, communique-t-on de Paris, « M. Briand a attiré l'attention de l'ambassade polonaise sur la nécessité de hâter ce voyage, vu la méfiance croissante de la démocratie française envers notre situation politique ». De l'organisation de l'excursion s'occupe le groupe parlementaire franco-polonais. Il est difficile de concevoir que la décision définitive sera prise « avant l'éclaircissement de la situation politique qui est jusqu'ici toujours étrangement compliquée ».

Bizarre, très bizarre ! On s'inquiète du fait que la démocratie française connaît de mieux en mieux l'effroyable vérité de la situation politique en Pologne et on veut hâter le voyage des députés polonais qui « sauront » dissiper la « méfiance croissante de la démocratie française ». Les socialistes polonais qui ont trompé pendant des années l'opinion europeenne sur la terreur blanche en Pologne demandent « l'éclaircissement de la situation politique » pour pouvoir porter à l'opinion française la « bonne nouvelle » qui serait, en réalité, complètement fausse.

LA CONSTITUTION GARANTIT LA LIBERTÉ DE RELIGION

Le « Robotnik » du 22 novembre écrit : « Hier, à 11 heures, avant midi, devait avoir lieu au cinéma « Pan » une conférence de l'évêque de l'Eglise nationale en Amérique polonaise, l'abbé Hodura. Il y avait près de 500 assistants. La conférence fut ouverte par le citoyen Gorecki. Quand est monté à la tribune l'abbé Hodura, un vieillard quadragénaire, des sifflements et des cris se sont élevés dans la salle, interrompus par les applaudissements des partisans de l'abbé Hodura.

« C'était comme le signal des aventures qui ont suivi. Une bande de fascistes et cléricaux s'est emparé de la tribune, interdisant à l'abbé Hodura de prendre la parole. Une bagarre éclata. Les bandits, bien organisés, ont cruellement battu l'évêque Hodura et l'évêque Bouczak qui eut le front fendu. Dans la salle se trouvait un seul agent qui essaya de calmer les agresseurs, mais ne pouvant rien faire, il partit chercher des renforts et... ne revint pas. Plusieurs personnes furent blessées, outre les évêques Hodura et Bouczak. A 1 heure, la salle était vide et on ne voyait sur le champ de bataille que le sang des victimes. »

« CIVILISATION »

Le journal « Kurjer Warsrawski » du 23 novembre écrit : « Le 22 courant ont commencé, dans les conditions suivantes, les travaux pratiques de dissection à la Faculté de Médecine : « Les Juifs seront admis aux travaux de dissection au fur et à mesure qu'on recevra des cadavres juifs et ils travailleront dans des groupes spéciaux. »

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS A VARSOVIE

Les journaux polonais nous apprennent les résultats des élections aux Conseils des Caisses de Malades à Varsovie. Sur 147.292 personnes, ont participé au vote 38.712 personnes, c'est-à-dire 24,9 0/0. La « liberté » électorale que nous avons illustrée, dans notre dernier numéro, par des faits de répression caractéristiques ne doit pas être étrangère à cette faible participation des électeurs au vote. La liste 6 de la Gauche ouvrière (communistes) a obtenu 12.544 voix, 21 mandats (16 précédemment) ; liste 2 du Parti polonais socialiste a obtenu 9.948 voix, 16 mandats (17 précédemment) ; liste 10 de nationalistes a obtenu 7.000 voix, 11 mandats (21 précédemment), etc.

L'APPLICATION DU DÉCRET-LOI SUR LA PRESSE

Le journal « Kurjer Warsrawski », du 24 novembre, écrit : « Jusqu'ici fut appliqué le décret sur la presse en Haute-Silésie dans les cas suivants :

on a confisqué « Polonja » quatre fois et on l'a condamné à des amendes s'élevant à 1.500 zlotys ; « Katows zer Zeitung » une fois, « Ober-Schlesischer Courier » une fois, « Volkswille » une fois et une amende de 1.000 zlotys, « Kolak » deuz fois, « Glos Gornoslaski » deux fois et une amende de 500 zlotys, « Gazeta Robotnicza » une fois, « Ill. Kurjer Codr. » une fois ».

Le journal « Robotnik » du 23 novembre écrit : « Le secrétariat des syndicats des ouvriers agricoles de Wolynie a édité un supplément sur deux pages au journal « La Vérité paysanne » en langue ukrainienne. Le premier numéro du supplément du 21 novembre contenait des articles et des nouvelles traduits de « La Vérité paysanne » et des communiqués sur les méthodes d'organisation des cellules syndicales et sur la caisse de Secours mutuel. En vertu du décret et sur l'ordre du sous-préfet de Luck, M. Rohozinski, ce numéro fut confisqué. Il faut ajouter que 13 numéros du supplément étaient envoyés à la sous-préfecture, mais la confiscation n'a eu lieu qu'après l'impression du journal. »

Le journal « Glos Prawdy » du 17 novembre écrit : « Hier fut confisqué en vertu du nouveau décret de presse « Le Paysan » pour avoir inséré le rapport du congrès du parti P. S. L. Piast (parti de Witos). »

Le « Robotnik » du 17 novembre écrit : « Hier, le commissariat du gouvernement a interdit le journal « La Pensée libre », l'organe de l'Association des Libres-Penseurs. De Cracovie, A. W. relate : « En vertu du nouveau décret fut confisquée toute l'édition d'hier du journal « La Voix du peuple». On a procédé à la confiscation pour le leader paru sous le titre « Notre défaite en Haute-Silésie ». A Lodz, fut confisqué le journal « L'Evolution », du parti des chrétiens-démocrates pour le rapport du Congrès du parti P. S. L. Piast. »

LA DIÈTE CONTRE LE DÉCRET

Le journal « Glos Prawdy » du 16 novembre écrit : « Hier, la Commission judiciaire de la Diète a discuté sous la présidence du député Marek (P. P. S.) sur la proposition de tous les partis de la Diète d'annuler le décret du président de la République du 4 novembre, concernant les peines administratives, et les délits de presse. Tous les amendements déposés au cours de la discussion furent retirés pour donner au vote de la commission un caractère de manifestation unanime. En deuxième et troisième lectures, la proposition fut adoptée sans changement. Le gouvernement n'a pas pris part à la réunion d'hier de la commission judiciaire. »

Dans le même journal, nous lisons : « Une décision du gouvernement. Nous apprenons que le gouvernement, en vertu de l'article 44 de la Constitution, n'admet pas le droit à la Diète d'annuler le décret du président de la République avant sa déposition à la Diète. »

LE SECRÉTARIAT POUR L'AMNISTIE CONTRE LE DÉCRET-LOI

Le Secrétariat central interpartis pour l'Amnistie nous envoie le communiqué suivant : « Depuis le coup d'Etat du mois de mai, nous sommes témoins d'une recrudescence de plus en plus forte des répressions contre le mouvement ouvrier-paysan. Les prisons continuent d'être remplies par les militants ouvriers et paysans, des procès en masses se répètent et finissent par des verdicts draconiens, la liberté de parole et de la presse est violée à chaque instant. Un des anneaux de la chaîne des décrets qui transforme la Pologne en un Etat fasciste, c'est le dernier décret de presse dirigé surtout contre la presse indépendante ouvrière-paysanne et les minorités nationales. Ce décret rend impossible aux ouvriers et paysans qui n'ont pas le bonheur de recevoir des subsides du gouvernement toute défense dans leurs journaux de leurs intérêts, toute critique du régime actuel et du gouvernement. Les peines qui s'étendent sur plusieurs personnes, y inclus l'imprimerie où le journal paraît, l'obligation de trahir les secrets de la rédaction ne sont plus la violation de la démocratie qui n'existe pas en Pologne, mais c'est une raillerie des principes élémentaires des libertés civiques. Le Secrétariat Interpartis qui représente les larges masses de travailleurs des villes et des campagnes de toutes nationalités qui luttent toujours contre le système des répressions et des violations en défendant les ouvriers et paysans polonais, ukrainiens, blanc-ruthènes, juifs, proteste devant toute l'opinion du monde civilisé contre cette nouvelle violation qui doit faire taire tous les hommes de travail en Pologne et qui doit favoriser le règne de la dictature fasciste aux classes possédantes. En luttant pour la libération des

prisonniers politiques, nous ne cesserons pas de lutter contre toute mesure qui voudrait bâillonner les ouvriers et paysans en liberté à ceux qui luttent pour la Pologne ouvrière et paysanne. »

TOUJOURS LA « GRACE » INDIVIDUELLE

Aux faits odieux qui caractérisent la « grâce » individuelle et dont nous avons parlé dernièrement, nous sommes en mesure d'ajouter deux nouveaux exemples : à Lomza fut libéré le prisonnier politique L. Lublinski, le 21 octobre, quand sa condamnation finissait le 27 octobre, c'est-à-dire SIX JOURS AVANT SA LIBERATION JUDICIAIRE ; à Sieradz fut « grâcié » Szapiro trois semaines avant la fin de sa condamnation (verdict quatre ans de prison). De qui se moque le gouvernement polonais et qui veut-il tromper ?

CONDAMNATION

Le journal « Robotnik » du 18 novembre écrit : « Il y a quelques jours a comparu devant le tribunal de Lodz, Jacob Szlencki, condamné deux semaines auparavant à douze ans de prison pour avoir tué le confident de la police R. Witkowski. Il était également inculpé d'adhésion au parti communiste. Cette fois, Szlencki fut condamné à cinq ans de prison. »

UNE RÉVOLTE DANS LA PRISON DE KIELCE

Sous ce titre « Robotnik » du 18 novembre, écrit : « On nous communique que le 7 courant éclata une révolte à la prison de Kielce causée par les mauvais traitements infligés aux prisonniers par le directeur de la prison. Les détenus se plaignent que le procureur n'est pas venu à la prison, malgré les luttes entre les prisonniers et l'administration, qui durent depuis quelques jours. »

LES DÉTAILS SUR LA GRÈVE DE LA FAIM A BIALYSTOK

Le 6 novembre éclata à Bialystok une grève de la faim des prisonniers politiques. Sa cause : la recrudescence ces derniers temps des chicanes de la part de l'administration pénitentiaire.

Les grévistes revendiquaient ce qui suit : 1) La cessation de l'isolement, contraire à la loi des prisonniers politiques auxquels on a retiré le droit de voir leurs parents et de recevoir des journaux. 2) La visite hebdomadaire des parents. 3) Livres et journaux en langues juive et blanc-ruthène. 4) Meilleur traitement des prisonniers politiques par l'administration pénitentiaire. 5) Cessation des châtiments corporels, punition de ceux qui avaient battu les prisonniers politiques dans les commissariats. 6) Révocation de ceux qui frappèrent les prisonniers politiques (administration pénitentiaire et autorités policières) ; 7) Meilleure assistance médicale, promenade prolongée pour les malades, application par l'administration des prescriptions médicales (il arrive souvent que le médecin prescrit le transfert du prisonnier à l'hôpital et le directeur de la prison refuse). La permission d'envoyer des provisions sans limites quantitativement et qualitativement, surtout pour les malades. 8) La possibilité d'étudier pour les prisonniers politiques. 9) Le linge et le bain hebdomadaires. 10) Meilleures conditions hygiéniques.

Les familles des prisonniers politiques désespérées n'ont aucun contact avec les prisonniers. Leur situation caractérise le fait suivant : Un groupe de parents des prisonniers politiques, grévistes de la faim, a décidé de s'adresser au procureur en demandant son intervention. Après plusieurs heures d'attente dans la rue et sachant que le procureur était chez lui, malgré les dires de la servante, les parents désespérés ont décidé de ne pas quitter la porte avant d'avoir parlé au magistrat. C'est alors que le procureur est sorti de son logis en criant avec rage : « Allez-vous-en ! » et en appelant la police.

LA POLICE OPÈRE

Le journal « Kurjer Warsrawski », du 14 novembre, écrit de Poznan : « Dans la nuit du 9 au 10 novembre fut arrêté un communiste qui colportait des tracts parmi les ouvriers. Il a avoué que les communistes de Poznan avec Bem à

la tête étaient en relations étroites avec les organisations internationales.

« Hier, deux fonctionnaires de la police criminelle se sont rendus au domicile de Bem qui ne voulait pas ouvrir et où ils étaient obligés d'y entrer par force. Dans le logis se trouvaient le maître et l'étudiant Kazimierz Badowski, Stefan Duber et le rédacteur du numéro confisqué de la « Tribune du Travailleur », Kozinski. Tous furent arrêtés.

« Au cours du transfert à la prison, les détenus ont mordu les fonctionnaires et ont opposé une forte résistance. On fut obligé d'appeler encore six agents. Bem est président du Syndicat du transport et l'étudiant Badowski secrétaire du Syndicat des gardes de nuits. Ces communistes furent arrêtés une heure avant l'ouverture du meeting des chômeurs métallurgistes à Gorczyna.

« Quand les ouvriers rassemblés au meeting ont appris la nouvelle, ils ont envoyé une délégation au commissariat en demandant la libération des emprisonnés, ce qui est resté naturellement sans résultat. Demain aura lieu un meeting des chômeurs à Glowna au sujet de l'arrestation de Bem. La police n'autorisera probablement pas ce meeting. »

Voilà ce qu'écrit un journal réactionnaire. Ce n'est pas la première fois qu'on veut emprisonner Bem, militant syndicaliste très populaire de Posnanie. Il gênait la bourgeoisie et les hobereaux de Posnanie, parce qu'il savait mener les ouvriers et paysans à des luttes victorieuses. Il est aussi le membre le plus actif du secrétariat pour l'amnistie du rayon Posnanie-Poméranie.

LES AVEUX

Le journal « Robotnik », du 13 novembre, en polémiquant avec les nationalistes de Lwow, fait des aveux très importants au point de vue de la répression des minorités nationales : « Il paraîtrait que l'assassinat de Sobinski convaincra enfin les milieux qualifiés de la nécessité d'un changement de politique envers les Ukrainiens et surtout en ce qui concerne l'enseignement ukrainien.

« Les gouvernements jusqu'ici n'ont jamais suffisamment apprécié la gravité et l'importance du problème des minorités ukrainiennes en leur appliquant une politique d'extermination. Nous affirmons que le gouvernement actuel n'apprécie pas non plus l'importance de cette question. Il doit définitivement rompre avec les méthodes de répression et de chicanes employées jusqu'ici envers les Ukrainiens et réparer le mal fait par ses prédécesseurs.

« Depuis le jour de l'assassinat paraissent dans le « Slowo » des articles pleins de haine contre les Ukrainiens et qui approfondissent tendancieusement l'abîme creusé entre la société polonaise et ukrainienne. La terreur, la cravache, la violence brutale, la prison, la peine de mort, voilà les moyens préconisés dans le « Slowo ». S'il s'agit des écoles ukrainiennes, M. Prosrynaki du « Slowo » possède une recette toute prête : On ne reconnaît pas l'enseignement ukrainien, car sur le territoire de la Pologne ne peuvent exister que des écoles polonaises. Ce séparatisme est une lutte déclarée à la Pologne et « nous devons répondre à cette attaque, car nous avons fait beau-« coup dans le domaine de l'enseignement, mais il y a encore énormément à « faire. »

ITALIE

UN APPEL DE L'EXÉCUTIF DU SECOURS ROUGE INTERNATIONAL

Nos lecteurs trouveront ci-dessous les passages les plus saillants d'un appel du Comité exécutif du S. R. I. :

« A tous les ouvriers et paysans,
« Aux travailleurs de tous les pays,

« Durant quatre années, la dictature du gouvernement des assassins, pillards et provocateurs se raille des masses laborieuses de l'Italie. Les masses ouvrières et paysannes italiennes traversent une époque tragique et sanglante qui est sans exemple dans l'histoire de l'humanité.

« On compte les victimes du régime fasciste par myriades, les prisons italiennes regorgent de prisonniers, toutes les organisations de lutte, de défense et de secours mutuel des travailleurs sont dévastées et anéanties. L'abaissement sans précédent du niveau de vie des ouvriers, employés et paysans, la misère énorme des vastes masses laborieuses d'un côté et la terreur fasciste

de l'autre côté ont créé une situation telle que contre le régime fasciste se sont dressées toutes les forces d'opposition de l'Italie, de l'extrême-gauche jusqu'aux partis et organisations radicaux bourgeois et libéraux mêmes.

« Le régime fasciste s'efforce de retenir le pouvoir par une terreur inouïe : plus les difficultés du gouvernement italien grandissent, plus la dictature en Italie devient impertinente et sanglante. En même temps, le parti fasciste, lui-même, s'affaisse et se décompose.

« Le régime de dictature fut amené au pouvoir en 1922, sur les épaules de « boutiquiers enragés », sur les épaules de la petite bourgeoisie et des couches moyennes des paysans qui se sont enrichies pendant la guerre. Néanmoins, le gouvernement de Mussolini est bientôt passé au service du grand capital industriel et financier en trompant irrémédiablement tous les espoirs de ses alliés petits bourgeois et paysans qui traversent, au moment actuel, une période de misère complète.

« Le gouvernement de Mussolini, pour se maintenir au pouvoir, accentue la terreur qui avait détruit le mouvement ouvrier entier, y compris celui de réformistes de droite, anéanti les syndicats, y compris les plus sages, les " catholiques, liquidé le mouvement coopératif ouvrier, supprime en fait tous les droits politiques de la population, organisé des pogroms et massacres journaliers, expatrié par la terreur des centaines de milliers de citoyens qui sont favorables à l'opposition.

« La dictature fasciste recourt même aux mises en scène que sont les attentats contre le chef du fascisme : Mussolini. Plus s'accroissent les difficultés de la dictature, plus ce moyen devient nécessaire et s'emploie fréquemment. Les deux derniers attentats (il y en eut quatre en tout) se suivent en l'espace de deux mois. Alors, selon la règle établie, chaque attentat sert de signal pour les répressions sanglantes. Il est prouvé de la façon la plus claire que les « attentats » contre Mussolini sont machinés par les agents provocateurs du gouvernement fasciste. L'affaire de Ricciotti Garibaldi l'a bien révélé.

« Aujourd'hui, après le coup de revolver qui retentit à Bologne en novembre, tout le pays est transformé en une énorme geôle.

« Assassinats, incendies prémédités, massacres, tortures, supplices sont dirigés directement par le pouvoir.

« Une série d'autres pays est menacée du même calvaire fasciste. Le capital qui a épuisé tous les moyens de domination recourt invariablement à ces méthodes.

« Le Comité exécutif du S. R. I. appelle le monde entier au secours. Nous appelons la classe ouvrière de tous les pays, les paysans, les intellectuels, toutes les organisations et associations ouvrières et paysannes, toutes les sociétés et corporations humanitaires et de culture à élever la voix pour protester, à participer à la campagne contre les horreurs de la terreur fasciste en Italie, à stigmatiser l'outrage inouï fait à l'homme et à la société.

« L'épouvante de la dictature fasciste se heurtera à la résistance du monde entier.

« Un pays ensanglanté implore tout entier votre secours.

« Tous au secours ! A bas la terreur fasciste ! A bas le régime des pogroms et des assassinats ! Vive la solidarité des travailleurs de tous les pays ! - « Le Comité exécutif de S. R. I. »

LE « CANTONNEMENT » : DÉPORTATION FASCISTE

Nous avons déjà dit quelques mots sur le domicile forcé (domicilio coatto) auquel le gouvernement fasciste oblige les non-fascistes. Le domicile forcé, ou le « cantonnement », pour adopter le terme officiel, n'est autre chose qu'une véritable déportation, accrue de toutes les rigueurs dont est capable le fascisme.

Les journaux fascistes, car il n'en reste pas d'autres en Italie, publient en résumé « ce qu'est et comment s'applique » la peine en question :

« Peuvent être astreints à ce « cantonnement » (c'est le terme consacré), avec obligation de travail, quiconque a commis ou manifesté une velléité de commettre des actes tendant à mettre obstacle à l'action de la puissance publique.

« Le domicile forcé est fixé dans une colonie ou dans une commune du royaume distincte de la résidence antérieure.

« La commission peut ordonner l'arrestation immédiate du délinquant.

« Celui-ci peut faire appel auprès d'une commission supérieure présidée par le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur.

« Le condamné ne devra pas s'éloigner de son habitation sans avoir prévenu l'autorité chargée de sa surveillance.

« Il ne devra ni sortir de chez lui ni rentrer dans sa demeure en dehors des heures qui lui seront assignées. Il ne devra fréquenter ni les débits de boissons ni les lieux de spectacle ou de réunion. Il lui faudra se présenter à l'autorité à toute réquisition de cette dernière. »

Ces dispositions, déjà bien claires par elles-mêmes, sont rendues encore plus claires par les déclarations communiquées par le Bureau de presse de Mussolini où, entre autres, il est dit que « le chef du gouvernement a pressé les préfets pour qu'ils nettoient les provinces de tous les antifascistes irréductibles, et des personnes socialement dangereuses. »

L'organe personnel de Mussolini renforce ces communications par le commentaire suivant : « L'antifascisme méthodique, intéressé, fanatique, infamant qui crée le trouble et favorise la conjuration doit être frappé inexorablement. »

Cette « rigueur romaine » (! ! !), on voit bien à quoi elle aboutit. Par ces dispositions draconiennes, le citoyen italien est à la merci de la bande de gredins qui dirigent l'Italie. Le pays devient ainsi une grande prison, où la terreur la plus féroce plane lourdement.

LES DÉPORTÉS

Les cantonnements des citoyens antifascistes et même de ceux non fascistes ont commencé à être appliqués dans une large mesure.

Dans la province de Lucques, on a arrêté deux ex-députés et quatre autres personnes détenues dans la prison de Lucques en attendant leur transfert par les carabiniers dans les localités désignées.

La commission de Vérone a prononcé la peine du domicile forcé contre une douzaine de personnes hostiles au régime fasciste. Nous citerons Paolo Conca, ex-député socialiste maximaliste ; Giovanni Uberto, ex-député catholique populaire ; Guiseppe Germinani, homme de confiance du parti maximaliste à Vérone.

La commission provinciale d'Aquila a condamné au domicile forcé plusieurs anarchistes pour propagande antifasciste.

A Brescia, deux anciens députés maximalistes, Gluslaudi et Viotto, sont condamnés à cinq ans de domicile forcé, en même temps qu'un avocat communiste et un militant maximaliste. Dans la même ville ont été condamnés au cantonnement, pour une durée de cinq ans, les anciens députés, avocat Raineri, communiste, et Bianchi, maximaliste, et Andreani.

A Bibienna, cinq condamnations également ont été prononcées contre Boldrini, pour cinq ans ; Tunnis, trois ans ; Franchi, Minutelli et Carlucci, deux ans.

A Florence, on a arrêté 14 socialistes et communistes.

A Trieste, quinze condamnations.

A Tarente, quinze « subversifs » ont été condamnés à la déportation, entre autres le communiste Sangiorgio et le pharmacien Larano.

Celles-ci ne sont que les premières applications de l'envoi au domicile forcé.

Dans toutes les provinces se dressent les listes des condamnés.

Les déportés seront envoyés, comme il est dit dans les dispositions gouvernementales, aux colonies ou dans des îles. Ainsi, étant obligés de vivre dans des localités malsaines, à la merci de leurs geôliers, sous un régime affreux, tel qu'on peut en avoir une idée d'après tout ce qu'on sait du fascisme, les prisonniers devront supporter de telles souffrances physiques et morales qu'ils peuvent bien être considérés comme des hommes condamnés, non seulement à la mort civile, mais à une mort lente et sûre.

A l'heure actuelle, il y a eu 522 ordres de déportation.

OTAGES ET TORTURES

« La Volonté », sous la plume de Jean Luchaire, écrit les nouvelles que nous allons reproduire, nouvelles reçues par le signataire de l'article « d'une source - est-il dit - qu'il m'est impossible de dévoiler, sous peine de mettre en danger mes correspondants » :

« Les chefs de l'opposition antifasciste, bien théorique désormais, vivent sous une constante menace de mort. Ce sont des otages. Ils savent qu'à tout nouvel attentat, vrai ou simulé, contre le dictateur, ils seront immédiate-

ment assassinés. Les victimes désignées nominalement sont au nombre de 3.000. Elles sont constamment surveillées par les chemises noires. Leurs amis, leurs parents mêmes s'éloignent d'eux comme on s'éloigne des pestiférés, capables de transmettre une maladie qui ne pardonne pas. Il va sans dire que ces hommes sont dans l'impossibilité de s'enfuir et qu'ils sont, « en attendant », continuellement insultés et menacés.

« La politique italienne, inféodée au fascisme, a rétabli la torture. Les suspects sont soumis à d'abominables traitements destinés à arracher des aveux vrais ou faux, capables de compromettre les personnes que l'on veut atteindre. Ceux qui furent arrêtés à Milan après l'attentat de Zamboni furent, à la questure, soumis au traitement suivant : leurs mains étaient serrées entre les deux étaux d'une presse à copier, jusqu'à ce que les os soient écrasés. Ainsi certains de ces malheureux confessèrent des choses qu'ils ignoraient complètement. Les femmes et les enfants ne sont pas épargnés. La femme de l'avocat Clerici qui refusait de dénoncer la cachette de son mari, fut tenue dans un cachot glacé pendant vingt-quatre heures avec son bébé de six mois. »

L'ÉTAT-GEOLE

Le gouvernement fasciste perfectionna et agrandit l'appareil d'oppression policière de façon à lui permettre de sévir plus organiquement contre le peuple opprimé d'Italie.

C'est Federzoni, l'ancien ministre de l'Intérieur, qui dirigea tous les services de police. Il soigna tout particulièrement le service de police politique. Federzoni décupla les fonds secrets et les dépenses destinées à la police politique. Il dépensa environ cent millions de lire par an pour garantir le fonctionnement de ce service.

En plus, il mit à sa disposition environ 100.000 carabiniers.

Mussolini, qui a pris la place de Federzoni au ministère de l'Intérieur veut agrandir et perfectionner encore davantage l'appareil d'oppression policière, pour qu'elle pèse plus lourdement sur les Italiens opprimés.

Le renforcement de la police prévoit que les nouveaux contingents seront pris dans la milice fasciste. Les officiers de cette milice, considérés comme les plus sûrs, ont été appelés à Rome, où ils recevront, dans des entretiens d'homme à homme, les instructions du « duce ».

Le « Journal officiel » a publié un décret en cinq articles.

Le premier de ces articles crée un service de recherches politiques pour assurer la défense de l'Etat.

L'article 2 rattache ce service au ministère de l'Intérieur, sous la responsabilité des préfets dans chaque département.

L'article 3 institue un bureau de recherches dans chaque commandement de la milice.

D'autre part, l'énorme quantité d'arrêtés et d'emprisonnés pose devant le gouvernement fasciste la question des prisons, car celles qui existent ne suffisent plus pour recevoir les dizaines de milliers d'emprisonnés.

A ce sujet, le « Corriere degli Italiani » écrit que « si on pouvait faire le total des arrestations opérées depuis un an, on obtiendrait des chiffres impressionnants ; disons que le chiffre de 200.000 est vraisemblablement inférieur à la réalité ».

Ailleurs, ce même journal écrit :

« On veut donner à tous le sens de la terreur. Les citoyens soupçonnés ne voient leur libération qu'en prison, car ici il y a au moins un minimum de liberté...

« Dans les prisons de Milan, Turin et Gênes, parfois même dans celles de Rome, s'élèvent les notes de « Bandiera Rossa » ou d'autres chants de liberté qui donnent de l'espoir et réconfortent les esprits. »

La prison de S. Vittore, à Milan, est pleine d'emprisonnés politiques. A la date du 20 novembre, il y en avait plus de 5.000, groupés par trois, quatre ou cinq dans les cellules. Aux jours de rafles abondantes de « subversifs », les arrêtés étaient jetés par tas, même dans les couloirs de la prison.

A l'heure actuelle, les arrestations continuent. Une bonne partie des arrêtés sera déportée. D'autres attendent leur procès.

A Florence, douze communistes et socialistes ont été arrêtés, sous l'inculpation d'avoir « attenté au pouvoir de l'Etat ». On sait bien ce que valent ces inculpations.

A Messine, d'autres communistes ont été arrêtés et écroués. On y compte l'ex-député communiste Lo Sardo.

A Rome, un soldat a été condamné à un an de reclusion militaire pour avoir soi-disant « insulté avec des mots injurieux Mussolini et avoir fait des actes obscènes sur une carte où se trouvait le portrait de Mussolini ».

LA TERREUR

On ne connaîtra jamais exactement le nombre et la gravité des exploits sanglants et des actes commis par les bandes fascistes déchaînées. Les journaux fascistes, les seuls qui peuvent paraître en Italie, font le silence le plus profond autour de ces faits scandaleux. Ce n'est que par d'autres moyens qu'on parvient à savoir à peu près ce qui s'est passé au lendemain de l'attentat de Bologne et ce qui se passe actuellement.

A Turin, la vague de terreur n'a pas été moins violente qu'ailleurs. On évalue à plusieurs dizaines le nombre de maisons, bureaux et organisations incendiés ou pillés.

Le siège du parti populaire (chrétien), et celui de la Fédération des Métaux ont été détruits, de même que l'habitation de l'ex-député Amedeo.

La chasse à l'homme non fasciste s'est déroulée pendant deux jours, sans répit.

Plus de 100 citoyens ont été malmenés ou blessés par les fascistes. Les arrestations se chiffrent à plus de 1.000.

La liste des arrêtés, des maisons brûlées ou pillées à Milan, Udine et, en particulier, dans toute l'Italie du Nord, remplirait plusieurs pages. Parmi les autres, nous marquons la destruction de la maison de l'ancien député Cosattini, et les arrestations de l'avocat Romita, Morea, Momigliano, Macrelli, Schiavello, Clerici, Crestana, etc...

Les vols commis par les fascistes ne sont pas moins nombreux. Nous citons notamment le pillage des coffres-forts de la Banque catholique de Trente.

Les actes de vandalisme sont aussi odieux. Dans un grand nombre de maisons, les fascistes ont coupé les conduites d'eau, les installations téléphoniques, d'électricité, les tuyaux du gaz. Parfois ils ont ouvert les robinets pour rendre inutilisables les meubles restés dans les maisons dévastées.

Jamais actes de terrorisme et de vandalisme pareils n'ont été enregistrés, d'une façon si systématique et pour une période si longue (le fascisme a commencé ces exploits barbares même avant la marche sur Rome), dans aucune autre période de terreur blanche, dans aucun pays.

C'est sous le signe de la hache et du faisceau qu'on devait voir la civilisation reculer et tomber si bas.

LA SCIENCE ET LA CULTURE FONT OMBRAGE AU FASCISME

Le fascisme ne se montre pas seulement comme destructeur des organisations ouvrières et paysannes, libérales et démocrates, chrétiennes et républicaines, mais comme pillard et assassin. Les hordes en chemises noires se lancent avec une violence aveugle contre la science et la culture, que malgré tout, ils n'ont pas réussi à affubler de la chemise noire. C'est ainsi que lors des journées de terreur organisées les 1er et 2 novembre, comme nous l'avons déjà dit, les riches bibliothèques du philosophe Benedetto Croce, de Labriola, et d'autres milliers de citoyens professeurs ou savants, ont été brûlées et dévastées.

A Naples, les fascistes avaient distribué aux gamins miséreux les livres pillés dans les bibliothèques dévastées, qui étaient vendus pour quelques sous ou devenaient les jouets des pauvres petits malheureux, si abondants dans cette grande ville.

Dans d'autres villes, on fit des tas de livres dans les rues, on les arrosa de pétrole pour que les flammes finissent le ravage. Pendant ce temps-là, les fascistes, poussant des cris sauvages, dansaient des sarabandes.

Mais la phobie des hommes de science, des littérateurs et des professeurs a entraîné - avec une grandeur et une sévérité toute... romaine, dirait le journal de Mussolini, le « Popolo d'Italia » ! - même les étudiants universitaires... et les « hautes personnalités » fascistes.

C'est ainsi que les persécutions aussi dirigées contre les professeurs de l'université suspects de tendance antifasciste et plus particulièrement contre ceux qui avaient signé le manifeste protestant contre la révocation de l'historien Salvemini.

Elles se sont manifestées de la façon la plus odieuse à Naples.

Des professeurs ont été brutalisés, jetés du haut des escaliers par des « chemises noires » et des étudiants.

A Milan, l'économiste Cabiati a reçu le « conseil » de quitter l'université et la ville s'il tenait à sa vie. D'autres savants, victimes des mêmes excès, sont l'économiste bien connu Einandi et le philologue Pacchioni. Le recteur de l'Université milanaise, Sraffa, a démissionné pour protester contre ces excès.

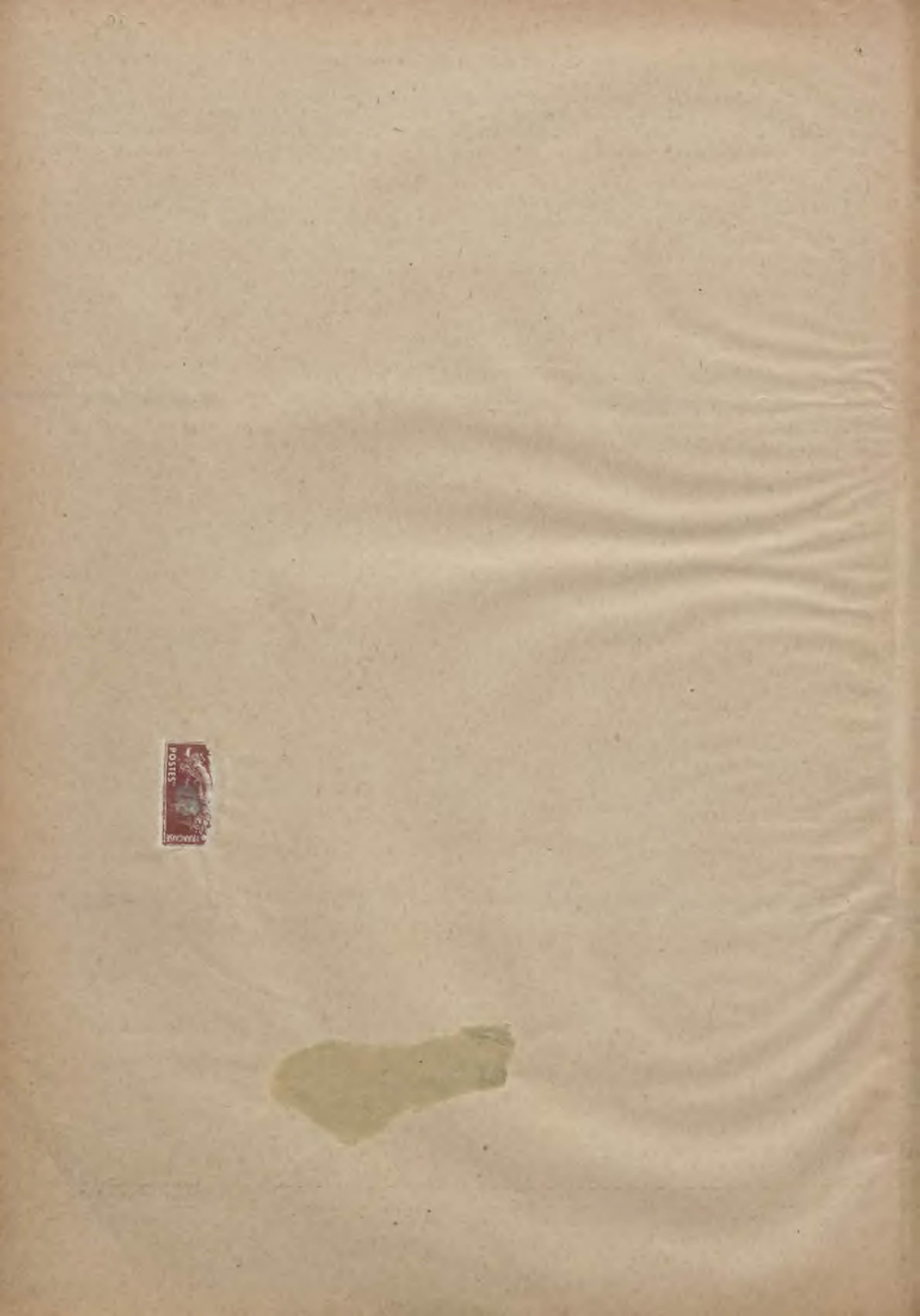
Les professeurs Porra, Coletti et Paccini, de Turin, après avoir été abondamment insultés et frappés sauvagement, ont été forcés de se démettre.

Le professeur Izar, de l'Université de Messine, a été arrêté pour avoir fait des critiques au sujet de l'emprunt d'Etat.

Devant ces faits, on est forcé de croire que le fascisme ne veut pas restaurer la grandeur romaine, mais la barbarie des Huns.

Le gérant : SIMON ANDRÉ.

9.432-12-26. — Imprimeries Parisiennes Réunies (Bourse de Commerce, E. FUZAT, imp.), 35, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.


POSTES